

Écologie : rompre avec le capitalisme, rebâtir de fond en comble

Jean-Marie Harribey

Texte écrit pour la Fondation Copernic et discuté en commission
Avril 2022

Introduction

Il y a tout juste trente ans, alors que l'ONU s'apprêtait à réunir ses pays membres à Rio de Janeiro pour décider de l'Agenda du XXI^e siècle autour du mot d'ordre de développement durable (ou soutenable), quatre mille scientifiques et universitaires du monde entier (dont 72 récipiendaires d'un prix Nobel) publiaient l'appel dit de Heidelberg, dont l'initiative revenait à un groupe de pression de l'industrie de l'amiante, pour dénoncer une prétendue irrationalité de la préservation de la nature et de l'opposition au progrès scientifique et culturel¹. Il a fallu trois décennies pour que soit pratiquement abandonné tout négationnisme vis-vis du réchauffement climatique, de la diminution de la biodiversité, de la disparition de nombre d'espèces et de ressources, de la déforestation et des multiples pollutions, et cela grâce à des milliers de scientifiques dont le travail a été rassemblé au sein d'organismes comme le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), le Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE) ou la Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES).

Faudra-t-il encore autant de temps pour que les gouvernements mettent en œuvre véritablement les mesures dont ils ne cessent de clamer la nécessité chaque fois qu'ils se réunissent, dans le cadre du G20 ou bien surtout des Conférences des parties annuelles (COP), notamment celle de 1997, où fut signé le Protocole de Kyoto pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre) ou celle de 2015, où fut adopté l'Accord de Paris ? Derrière leur inertie ou leurs velléités, il y a les choix politiques néolibéraux de conforter un système économique voué à la recherche sans frein du profit, et de mettre en concurrence les forces de travail en généralisant le libre-échange, sans égard pour la satisfaction des besoins humains. Par exemple, l'alimentation, droit établi à l'échelle internationale par l'ONU est sans effet face au droit commercial de l'alimentation qui consacre la production agroalimentaire mondialisée.

Les résistances de populations n'ont pas encore fait reculer suffisamment ce système. Pourtant, celles-ci sont vives, tant dans les pays du Sud, où la privation de terre, d'eau et de moyens de vie décentes est aggravée par une surexploitation du travail et un extractivisme destructeur, que dans les pays du Nord, où les droits sociaux sont remis en cause en même temps que sont peu à peu laminés les services publics. Simultanément, les banques et grandes sociétés prospèrent sur fond de projets toujours davantage productivistes. Partout, la polarisation de la richesse dans les mains des plus riches est liée à l'appauvrissement des plus pauvres et à la volonté de perpétuer, coûte que coûte, un système injuste et mortifère. Mais l'un des signes encourageants est que les luttes écologiques les plus emblématiques sont le fait des populations les plus atteintes par les dégradations de leur milieu environnant. Comme l'a montré Joan Martinez Alier, l'écologie « n'est pas un luxe réservé aux pays riches » mais concerne ceux « qui dépendent étroitement de leur environnement pour survivre »².

¹ Appel publié dans *Le Monde*, 3 juin 1992, https://www.lemonde.fr/archives/article/1992/06/03/1-appel-de-heidelberg_3908635_1819218.html. Signataires dans Global-Chance, <http://www.global-chance.org/IMG/pdf/GC1p25-26.pdf>; parmi eux, des noms tellement prestigieux qu'on mesure leur méconnaissance à l'époque.

² Joan Martinez Alier, *L'écologisme des pauvres, Une étude des conflits environnementaux dans le monde*, Institut Veblen pour les réformes économiques, Les Petits matins, 2014.

Le texte proposé ici par la Fondation Copernic ne prétend pas refaire un exposé des faits maintenant établis par la plupart des organismes d'études internationaux, notamment le GIEC, le PNUE ou l'IPBES. Il entend préciser le cadre dans lequel la Fondation Copernic s'inscrit pour participer à la construction collective d'une alternative théorique et politique à la perpétuation d'un monde où l'humain, le social, la nature et le vivant sont conjointement brutalisés, voire détruits. Trois principes inspirent ce cadre.

Le premier est que le monde est confronté à l'entrecroisement de plusieurs forces dominatrices qui ne procèdent pas de la même origine mais qui s'entretiennent mutuellement : à la domination du capital sur le travail établie aujourd'hui à l'échelle planétaire, s'ajoutent une domination masculine universelle sur les femmes, ainsi qu'une domination néo- ou post-coloniale qui pèse à la fois sur les populations des anciens pays colonisés, mais qui restent soumis ou pillés par leurs anciens maîtres, et sur les populations ayant migré, de première génération ou plus. Ainsi, les rapports dits de « classe », de « genre » et de « race », qu'ils s'appliquent séparément à certaines catégories de personnes ou qu'ils se cumulent pour d'autres, doivent être reliés pour l'élaboration d'une pensée progressiste.

Le deuxième principe découle du précédent. La question sociale qui regroupe les éléments précédents ne peut être séparée de la question écologique, d'une part parce que les inégalités entre les classes sociales, entre les hommes et les femmes et entre les mal nommées races³ demeurent, et même s'aggravent à cause du changement climatique et de la dégradation environnementale, et d'autre part parce que le mode de vie ne peut être disjoint du cadre de vie. Cela signifie que l'être humain est un être social qui vit sur un sol et en vit. Il n'est pas hors-sol, et l'on ne peut que rejeter les projets post-humanistes dans un méta-univers.

Le troisième principe est d'essayer d'allier constamment théorie et stratégie. Non pas par souci rhétorique, mais parce que résoudre la question écologique dans un cadre social oblige simultanément à répondre à l'urgence et à engager les transformations de long terme, et même de très long terme.

Ce texte s'articulera autour de trois parties. Premièrement, il s'agira de dégager la cause principale (sinon les causes principales) du désastre écologique : à cet égard une responsabilité écrasante incombe à la logique d'accumulation infinie du capitalisme. Deuxièmement, les classes au pouvoir, tant économiques que politiques, n'étant pas tout à fait aveugles, s'évertuent à imaginer des solutions techniquement aléatoires, sinon fausses, et surtout dangereuses politiquement. Troisièmement, parce qu'il faut résoudre ensemble les questions sociales et écologiques, il faut préparer et conduire une transformation des rapports sociaux de production et de tous les rapports de domination, qui équivaut à une rupture sociale et écologique loin d'une simple régulation du marché. Il en va de la capacité de la société à se reproduire.

1. La logique capitaliste est responsable de la crise écologique

Cette responsabilité est d'abord d'ordre historique ; elle revêt aujourd'hui un caractère prédateur inédit par son ampleur et par son emballement qui serait non maîtrisable s'il se poursuivait ; enfin, la crise écologique est l'une des dimensions de la crise globale du capitalisme.

1) Une responsabilité historique

Dès la première révolution industrielle, l'accumulation du capital est fondée à la fois sur l'exploitation du travail prolétaire et sur le recours à l'énergie thermique issue de la

³ Mal nommées parce que, au sens biologique, les races n'existent pas. En ce sens, le premier geste du racisme est de s'appuyer sur un prétendu concept de race.

l'exploitation des énergies fossiles, dont on voit deux siècles plus tard les conséquences sur le climat. Dans le même temps, la prédation des matières premières de tous ordres conduit à leur appropriation par une mince couche de la population mondiale et à leur progressive extinction. Cette dynamique participe d'un mouvement long d'appropriation des biens communs inauguré par les « enclosures » dans l'Angleterre du XVI^e siècle et qui n'a cessé de se poursuivre et de s'étendre depuis.

Dès ce moment, la mise au travail en usines des populations chassées des campagnes, qui va permettre d'enclencher la dynamique d'accumulation du capital, est accompagnée des conquêtes coloniales pour faciliter la mainmise sur les matières premières nécessaires au développement industriel. D'un côté, prolétarianisation des travailleurs, de l'autre, destruction par la violence des sociétés traditionnelles dans lesquels les rapports marchands étaient soit peu développés, soit régis par des normes morales ou culturelles. Ainsi, le progrès était promis au bout de l'usine ou au bout du canon. Il y a là un premier motif de relier le combat de classe, celui du rejet du racisme et celui de l'arrêt de la prédation sur la nature (voir l'encadré « Le concept de nature »).

Le concept de nature

La crise écologique suscite une réflexion, surtout menée au sein de l'anthropologie, sur le concept même de nature. On savait déjà depuis Marx que le capitalisme menaçait de rompre le métabolisme unissant l'humain à la nature⁴. Mais beaucoup de travaux anthropologiques ont mis en évidence que les sociétés humaines, au cours de leur histoire, ne connaissaient pas cette rupture entre la société humaine et la « nature », au point de ne pas voir de frontière clairement établie entre les humains et les non-humains. Cela signifie que la remise en cause du productivisme oblige à mettre en question la séparation entre « culture » et « nature »⁵.

Il s'ensuit une discussion sur la possibilité ou non de conférer des droits aux vivants non humains, voire aux éléments matériels (océans, fleuves, montagnes, forêts...), et les ériger en sujets capables en eux-mêmes de se pourvoir en justice et de constituer un « parlement des choses »⁶. Si la proposition souffre de considérer d'une part que les éléments matériels précédents soient animés d'une intentionnalité, et d'autre part que les « droits de la nature » seraient en fait du ressort de la responsabilité des humains, il n'en reste pas moins qu'« il n'y a pas d'un côté la société, de l'autre la nature »⁷.

Pour autant, peut-on aller jusqu'à considérer que « la nature, ça n'existe pas »⁸ ? Sans doute est-il plus pertinent de considérer que le réel existe (la lumière du soleil, les océans, etc.) et que c'est le rapport au réel, sa représentation culturelle, et le rapport à lui que l'on entretient, qui ne sont pas... naturels. Le rapport à la nature a toujours été dans l'histoire de l'humanité une construction sociale, mais il a existé des constructions sociales moins prédatrices pour les milieux naturels, sans pour autant être exemptes de violence et tout en étant empreintes d'utilitarisme et de mysticisme. Il s'ensuit que la vision organiciste de la planète qui fait des êtres humains une espèce parmi d'autres au même titre que les plantes ou les autres espèces vivantes est très discutable et que le concept de « classe écologique »

⁴ Karl Marx, *Manuscrits parisiens de 1844, (Économie et philosophie)*, Gallimard, La Pléiade, Œuvres, 1968, tome II, p. 62.

⁵ Philippe Descola, *Par-delà nature et culture*, Gallimard, 2005 ; « Nous sommes devenus des virus pour la planète », *Le Monde*, 21-22 mai 2020. Voir aussi le dossier « Vers la fin de la séparation société/nature ? », *Les Possibles*, n° 26, Hiver 2020-2021, <https://france.attac.org/nos-publications/les-possibles/numero-26-hiver-2020-2021>.

⁶ Bruno Latour, « Esquisse d'un Parlement des choses », *Écologie et politique*, n° 56, 2018/1, p. 47-64, <https://www.cairn.info/revue-ecologie-et-politique-2018-1-page-47.htm>.

⁷ François Ost, « Élargir la communauté politique par les droits ou par les responsabilités ? », *Économie et politique*, vol. 1, n° 56, 2018, p. 65-82

⁸ Philippe Descola, « La nature, ça n'existe pas », *Reporterre*, 1^{er} février 2020, Propos recueillis par Hervé Kempf, <https://reporterre.net/Philippe-Descola-La-nature-ca-n-existe-pas>.

de Bruno Latour, défini *in abstracto* en dehors de tout antagonisme entre capital et travail, donc en ignorant la dynamique même du capitalisme, court le risque d'apparaître comme idéologique⁹.

2) L'emballlement de la crise écologique

Le deuxième volet du sixième rapport du GIEC¹⁰ multiplie les alarmes sur le risque de ne plus pouvoir maintenir le réchauffement du climat sous les +1,5 °C, ni même sous les +2 °C pendant le XXI^e siècle. Et le troisième volet de ce rapport se fait encore plus précis en désignant 2025 comme la date ultime pour atteindre le pic des émissions de gaz à effet de serre. Il précise que « l'objectif de 2 °C, et encore plus de 1,5 °C, coûte cher, et impliquera une légère baisse du PIB mondial en 2050 »¹¹. Certains effets du réchauffement sont désormais irréversibles et les menaces grandissent concernant la production alimentaire, l'approvisionnement en eau ou la santé humaine, de même que la vulnérabilité aux événements extrêmes (sécheresse, typhons, inondations, incendies). Ainsi, « le présent rapport met fortement l'accent sur les interactions entre les systèmes couplés que sont le climat, les écosystèmes (y compris leur biodiversité) et la société humaine. » Le GIEC évalue à 3,3 à 3,6 milliards les personnes vivant dans des contextes très vulnérables au changement climatique : « La population potentiellement exposée à une inondation côtière centennale devrait augmenter d'environ 20 % si le niveau moyen mondial de la mer s'élève de 0,15 m par rapport aux niveaux de 2020 ; cette population exposée doublerait en cas d'élévation de 0,75 m du niveau moyen de la mer et triplerait à 1,4 m sans changement démographique ni adaptation supplémentaire. [...] L'élévation du niveau de la mer constitue une menace existentielle pour certaines petites îles et certaines côtes de faible altitude ». Et « la moitié de la population mondiale connaît déjà une pénurie d'eau pendant au moins une partie de l'année ».

Les émissions de gaz à effet de serre (GES), surtout de dioxyde de carbone, de méthane et de protoxyde d'azote (voir l'encadré « La mesure des émissions de GES »), continuent d'augmenter, au point que les capacités des populations de continuer à vivre dans certaines zones côtières seront menacées si le niveau des océans monte trop. Entre 1990 et 2019, ces émissions ont augmenté de 65 % pour atteindre 59,6 milliards de tonnes d'équivalent CO₂. L'empreinte carbone par tête est d'environ 8 tonnes d'équivalent CO₂ par an, mais cache de très grandes disparités entre celle d'un Qatarien (37 tonnes), d'un États-unien (20 tonnes), d'un Français (11 tonnes) et d'un Africain sub-saharien (moins d'une tonne)¹². La contribution au changement climatique des classes les plus riches de la population mondiale est disproportionnée à cause de leur mode de vie fondé sur la dilapidation matérielle.

« - Les 10% les plus riches de la population mondiale (environ 630 millions de personnes) étaient responsables de 52% des émissions de CO₂ cumulées.

- Les 1 % les plus riches étaient responsables à eux seuls de 15 % des émissions cumulées et la croissance totale des émissions de ces 1 % était trois fois plus élevée que

⁹ Bruno Latour et Nikolaj Schultz, *Mémo sur la nouvelle classe écologique*, Les Empêcheurs de penser en rond, janvier 2022. Bruno Latour, « L'écologie, c'est la nouvelle lutte des classes », Entretien avec Nicolas Truong, *Le Monde*, 11 décembre 2021. Jean-Marie Harribey, « De quoi la classe écologique est-elle le nom ? », 20 janvier 2022, <https://blogs.alternatives-economiques.fr/harribey/2022/01/20/de-quoi-la-classe-ecologique-de-bruno-latour-est-elle-le-nom>.

¹⁰ IPCC, « Climate Change 2022 : Impacts, Adaptation and Vulnerability. Summary for Policymakers », 28 février 2022, <https://www.nimesentransition.org/2022/03/11/le-dernier-rapport-du-giec-disponible-en-francais>.

¹¹ Cité par Audrey Garric et Perrine Mouterde, « Climat : le GIEC appelle à des mesures immédiates et drastiques », *Le Monde*, 6 avril 2022. La synthèse de ce rapport ne sera connue qu'en septembre 2022.

¹² UNEP, « Emissions Gap Report 2020 », 2020, <https://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/34438/EGR20ESE.pdf>; Ministère de la transition écologique et solidaire, « Stratégie nationale bas carbone, La transition écologique et solidaire vers la neutralité carbone », mars 2020, https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/2020-03-25_MTES_SNBC2.pdf.

celle des 50 % les plus pauvres.

- Les 50 % les plus pauvres (environ 3,1 milliards de personnes) étaient responsables de seulement 7 % des émissions de CO₂ cumulées. »¹³

Il faudra se souvenir de ces très grandes disparités lorsqu'il faudra envisager la transformation des modes de vie et la réponse aux besoins de tous les humains. Le réchauffement du climat a donc des causes et des conséquences très inégalement réparties entre le Nord et le Sud, entre les riches et les pauvres des pays développés, entre les riches et les pauvres des pays pauvres, et entre les hommes et les femmes. Selon le Programme des Nations unies pour le développement, le risque de décès lié aux catastrophes dites naturelles est beaucoup plus élevé pour les femmes et les enfants.

La mesure des émissions de GES

Deux précisions doivent être apportées concernant la mesure des émissions de gaz à effet de serre.

La première porte sur la conversion des émissions des différents GES en une unité commune. En effet, le dioxyde de carbone (CO₂), le méthane (CH₄), le protoxyde d'azote (N₂O), le dichlorodifluorométhane, le chlorodifluorométhane, le tétrafluorure de carbone et l'hexafluorure de soufre n'ont pas le même potentiel de réchauffement global (PRG) ni la même durée de séjour dans l'atmosphère. Le PRG est le rapport entre l'énergie renvoyée vers le sol en 100 ans par 1 kg d'un GES quelconque et celle que renverrait 1 kg de CO₂ sur la même durée. « Il dépend des propriétés radiatives et des durées de vie des gaz dans l'atmosphère »¹⁴. Par exemple, le CO₂ a une durée de séjour de 100 ans, le CH₄ de 25 ans, le N₂O de 114 ans, mais ces deux derniers ont un PRG respectivement 28 fois et 265 fois supérieur à celui du CO₂ sur 100 ans pris comme base référentielle. Aussi, pour avoir une unité de mesure commune, tous les GES sont convertis en équivalent carbone, en tenant compte du fait que 1 kg de CO₂ contient 0,2727 kg de carbone :

équivalent carbone = 0,2727 x PRG x masse du gaz.

La seconde précision porte sur la distinction entre les émissions de GES par pays et l'empreinte carbone totale de chacun d'eux. Dans le premier cas, on mesure les émissions à l'intérieur des frontières d'un pays, alors que, dans le second cas, on y ajoute le solde des émissions contenues dans les exportations du pays et de celles contenues dans ses importations. Par exemple, les émissions produites en France ont baissé de 546 millions de tonnes de CO₂ à 445 Mt CO₂ entre 1990 et 2018 (une baisse de 18,5 %, soit 0,73 % en moyenne annuelle), mais l'empreinte carbone a augmenté quand on incorpore le solde des émissions exportées/importées. En 2018, les émissions intérieures en France par habitant étaient de 4,8 t CO₂eq/hab, auxquelles s'ajoutent 6,4 t CO₂eq/hab correspondant au solde pré-cité. Au total, l'empreinte carbone est passée de 10,5 t CO₂eq/hab en 1995 à 11,2 t CO₂eq/hab en 2018.¹⁵

Il s'ensuit que la responsabilité des émissions doit être regardée en tenant compte de tous ces éléments : la durée dans l'atmosphère, le PRG, la taille du pays et l'imputation par habitant. Au niveau mondial les émissions totales de GES sont égales à l'empreinte carbone. Ce n'est plus le cas lorsqu'on raisonne par pays et par habitant.

Le développement du numérique, de toute l'infrastructure nécessaire au capitalisme numérique et de plateformes participe à cet accroissement des émissions de GES, accéléré avec le développement des crypto-monnaies, et il porte le mécanisme de destruction du vivant

¹³ Oxfam et Stockholm Environment Institute, « Comment les inégalités carbone aggravent le réchauffement climatique », 28 septembre 2020, <https://www.oxfamfrance.org/climat-et-energie/pourquoi-les-inegalites-carbone-accelerent-la-crise-climatique>.

¹⁴ Chiffres clés du climat, Édition 2022, p. 16, <https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/edition-numerique/chiffres-cles-du-climat-2022/pdf/chiffres-cles-du-climat-2022-integral.pdf>.

¹⁵ « Gaz à effet de serre : le poids croissant des émissions importées », <https://www.vie-publique.fr/en-bref/276617-empreinte-carbone-et-emissions-importees-de-gaz-effet-de-serre>.

à un point jamais atteint. Les émissions dues au développement des échanges commerciaux et des transports consécutif à l'approfondissement de la division internationale du travail depuis la seconde moitié du XX^e siècle étaient bien visibles ; celles dues à la révolution numérique et à l'Internet le sont beaucoup moins et cela crée l'illusion de la poursuite de la croissance économique sur la base de la numérisation généralisée des échanges et des communications.

Si rien n'est fait rapidement contre la tendance à l'accroissement des émissions de GES, les scientifiques prévoient un dérèglement qui franchirait un seuil au-delà duquel s'enclencheraient des processus de rétroactions rendant le réchauffement incontrôlable (dégel du pergélisol, fonte des calottes polaires, affaiblissement de la capacité des océans et des sols à absorber le CO₂, disparition de la forêt amazonienne et boréale, etc.).

La crise écologique ne se résume pas au changement du climat. Car l'expansion sans limites de la production provoque la raréfaction à brève échéance de certaines ressources naturelles, l'amointrissement considérable de la diversité biologique, la déforestation, l'acidification des océans, les pollutions de l'air, des nappes phréatiques et des sols, de même que le recul des frontières entre les habitats de la faune sauvage et ceux des humains. Ce dernier point étant vraisemblablement l'une des origines du développement des zoonoses. Le développement du transport international de masse, des êtres humains comme des marchandises, symbole du libre-échange, va accélérer les risques de propagation très rapide et incontrôlable des virus et d'autres agents pathogènes. La présence de facteurs de comorbidité (surpoids, obésité, diabète, hypertension) provoquant des maladies chroniques et découlant, entre autres, de la « malbouffe » produite par l'industrie agroalimentaire, va projeter l'humanité vers l'ère des syndémies¹⁶. C'est le métabolisme même des êtres humains avec la nature que le capitalisme productiviste et prédateur des milieux met en danger.

3) La crise écologique est une dimension de la crise globale du capitalisme

La simultanéité des dégradations écologiques depuis plusieurs décennies a amené certains scientifiques à qualifier notre époque d'*Anthropocène*¹⁷, c'est-à-dire une ère succédant à l'holocène qui couvrait les 10 000 dernières années, pour marquer les conséquences des activités humaines sur les écosystèmes terrestres. Cependant, cette caractérisation a l'inconvénient d'imputer à l'humanité entière la responsabilité de cet avènement, faisant donc disparaître les inégalités vues ci-dessus et donc la cause profonde des multiples dérèglements. Aussi il paraît plus exact de qualifier notre ère de *Capitalocène*¹⁸ pour mettre en évidence, d'une part, la relation très forte entre l'accumulation prétendument infinie du capital et la prédation des écosystèmes, et, d'autre part, l'insertion de cette dernière dans la crise globale du capitalisme dont la racine profonde est la dévalorisation du travail.

C'est ainsi que, après une phase d'euphorie financière amorcée par la libéralisation des mouvements de capitaux dans le dernier quart du XX^e siècle, mais ponctuée par des effondrements brutaux réguliers, dont le plus important en 2007-2008, le capitalisme mondial est entré dans une phase de ralentissement très net de la progression de la productivité du travail. Or un tel ralentissement fait toujours courir le risque que le capital voie sa rentabilité s'éroder dans le système productif. La fuite en avant financière ne peut le compenser

¹⁶ Une syndémie désigne une épidémie résultant de la synergie créée par des facteurs biologiques entremêlés avec des facteurs environnementaux. Cf. Merrill Singer, *Introduction to Syndemics : A Systems Approach to Public and Community Health.*, San Francisco, CA, Jossey-Bass, 2009. Jérôme Baschet, *Basculements, Mondes émergents, possibles désirables*, La Découverte, 2021.

¹⁷ Paul J. Crutzen et Eugene S. Stoermer « The "Anthropocene" », *Global Change, Newsletter*, n° 41, May 2000.

¹⁸ Armel Campagne, *Le capitalocène, Aux racines historiques du dérèglement climatique*, Éditions Divergences, 2017. Andreas Malm, *L'anthropocène contre l'histoire, Le réchauffement climatique à l'ère du capital*, La Fabrique, 2017. Jason W. Moore, « La nature dans les limites du capital (et vice versa) », *Actuel Marx*, n° 61, 2017, p. 24-46. Daniel Tanuro, *Trop tard pour être pessimistes ! Écosocialisme ou effondrement*, Textuel, 2020. Christophe Bonneuil et Jean-Baptiste Fressoz, *L'événement Anthropocène, La Terre, l'histoire et nous*, 2013, Seuil, 2016.

durablement, d'où la pression croissante exercée sur les forces de travail, en les mettant en concurrence dans le monde entier, en réduisant la part des salaires dans la valeur ajoutée, en laissant filer le chômage et la précarité, en restreignant les droits sociaux et la protection sociale, en exigeant une adhésion aux « valeurs de l'entreprise », c'est-à-dire des actionnaires. Et si, dans le même temps, la raréfaction des matières premières, leur renchérissement, les atteintes aux équilibres écosystémiques accroissent les coûts pour le capital, alors tous les ingrédients sont réunis pour confronter le capitalisme à des contradictions à la fois d'ordre social et d'ordre écologique¹⁹. Tous les indices concernant l'évolution du prix des matières premières concordent : la tendance de long terme active depuis plusieurs années, est à la hausse très nette pour les métaux (cuivre, nickel, zinc, cobalt, lithium, palladium, etc.), et pour les denrées agricoles (blé, riz, maïs...). Cette simultanéité (suraccumulation du capital et surproduction d'un côté et limites planétaires de l'autre) inédite dans l'histoire était une tendance à l'œuvre bien avant la survenue de la pandémie du Covid-19, qui n'a fait que révéler de manière encore plus visible l'impasse du développement du capitalisme et de son productivisme²⁰.

La crise aux multiples dimensions, économique, sociale, écologique et même géopolitique est en train de provoquer des migrations contraintes par l'aggravation des contradictions de toutes sortes qui résultent des rapports post-coloniaux que la mondialisation du capital a imposés au cours du dernier demi-siècle. En établissant sur les pays du Sud de tels rapports, la mondialisation régie par les pays riches ne fait que creuser les inégalités, accroître les discriminations sociales et dégrader davantage l'environnement ; et elle contraint les personnes qui le peuvent à l'exil pour chercher ailleurs les conditions de leur survie. En définitive, ladite « crise des migrations forcées » est le symptôme de la crise d'un système économique, social et politique insoutenable pour les populations, les cultures locales et désormais les milieux dans lesquelles ces populations vivent et cherchent à se développer²¹. Sachons voir que, dans nos pays, nous refusons l'accès à des conditions de vie meilleure aux victimes mêmes du système que nous avons imposé aux pays dominés pour notre propre profit. Autrement dit, la perpétuation d'une telle évolution menacerait la vie même sur la planète Terre.

2. L'impasse de la croissance verte et de la marchandisation de la nature

Les classes dominantes ne font plus semblant d'ignorer les risques du climat et la dégradation générale des écosystèmes. Elles affichent une volonté de transformation, elles prônent désormais une croissance économique verte, voire pour les plus audacieux un capitalisme écologique, et promettent même de verdir la finance en même temps que les investissements. Or, ces engagements ne sont au mieux qu'un feu de paille, au pire qu'un carburant de plus jeté sur l'incendie socio-écologique, avec au bout du compte la marchandisation de la nature en guise d'écologie.

¹⁹ Michel Husson, « "Stagnation séculaire" ou "croissance numérique" ? », janvier 2016, <http://hussonet.free.fr/stagnal6.pdf>. Attac, *Par ici la sortie, Cette crise qui n'en finit pas*, Les Liens qui libèrent, 2013. Jean-Marie Harribey, *Le trou noir du capitalisme, Pour ne pas y être aspiré, réhabiliter le travail, instituer les communs et socialiser la monnaie*, Le Bord de l'eau, 2020.

²⁰ Michel Aglietta et Sabrina Khanniche, « La vulnérabilité du capitalisme financiarisé face au coronavirus », *La Lettre du CEPII*, n° 407, avril 2020, http://www.cepii.fr/PDF_PUB/lettre/2020/let407.pdf. Bruno Théret, « La bourse et la vie : crise du capitalisme et crise sanitaire », *AOC*, 12 février 2021, <https://aoc.media/analyse/2021/02/11/la-bourse-et-la-vie-crise-du-capitalisme-et-crise-sanitaire>. Jean-Marie Harribey, *En finir avec le capitalovirus, L'alternative est possible*, Dunod, 2021.

²¹ Claude Calame et Alain Fabart (dir.), *Migrations forcées, discriminations et exclusions, Les enjeux de politiques néocoloniales*, Éditions du Croquant, 2020

1) L'illusoire verdissement du capitalisme : le greenwashing

L'information est à prendre au sérieux puisque la presse alignée sur les politiques néolibérales la rapporte : selon les milieux d'affaires eux-mêmes, « 1 800 milliards financent chaque année la destruction de la nature »²², soit environ 2 % du produit mondial sous forme de « subventions qui entraînent la destruction des écosystèmes et l'extinction des espèces », à destination pour 80 % des secteurs des combustibles fossiles, de l'agriculture intensive ou de la distribution de l'eau.

La neutralité carbone – c'est-à-dire des émissions de GES compensées par des absorptions de carbone – est-elle possible en 2050 ? L'Union européenne entend y parvenir en fixant une étape de réduction de 55 % en 2030, la France de simplement 40 %. Sur la lancée actuelle, l'objectif de neutralité sera inatteignable (voir l'encadré « La neutralité carbone »).

L'Union européenne élabore en ce moment une « taxonomie » pour dresser la liste des activités industrielles qui pourraient bénéficier d'un label « vert », mais il est à craindre que cette liste soit le fruit d'un rapport de forces plus que d'une préoccupation écologique, puisque, par exemple, la France fait des pieds et des mains pour que l'énergie nucléaire y figure.

La neutralité carbone

La neutralité carbone est atteinte lorsque les émissions de gaz à effet de serre sont exactement compensées par les absorptions de carbone. Le GIEC a calculé que cela correspondrait à l'échelle mondiale à une réduction de 65 % en 2050 par rapport au niveau de 1990. Au niveau mondial, émissions de GES et empreinte carbone sont égales. Mais ce n'est pas du tout le cas au niveau de chaque région ou de chaque pays pris individuellement. Les pays riches ont une empreinte carbone incluant le solde de leurs importations-exportations bien supérieure aux émissions sur leur sol. C'est bien le principal écueil de fixer un objectif en termes d'émissions pour les pays riches, plus grands responsables du réchauffement climatique, au lieu de le fixer par tête d'habitant.

La réduction des GES peut être obtenue par la réduction de l'intensité de la production en carbone (émissions par unité monétaire produite), par la réduction de la production globale à laquelle sont attachées les émissions, ou bien par une combinaison des deux.

Pour fixer les idées : sur une trajectoire de croissance moyenne de la production de 1 % par an, il faudrait une baisse annuelle de 3,5 % de l'intensité en carbone de la production alors que celle-ci n'a été que de 1,5 % par an au cours des dernières décennies ; en prolongeant au contraire la tendance de cette dernière, il faudrait une baisse de la production de 2 % par an pour atteindre la neutralité carbone.

Calculs effectués à partir de 2020 sur 30 ans jusqu'en 2050²³ :

1^{er} cas : $(0,35 / 1,01)^{1/30} = 0,965$; soit une baisse de l'intensité de la production en carbone de 3,5 % par an.

2^e cas : $0,35 / 0,985^{30} = 0,551$; par an : $0,551^{1/30} = 0,980$; soit une baisse de la production de 2 % par an.

C'est dire que le capitalisme ne peut pas résoudre cette équation en recherchant perpétuellement la croissance économique et par la seule vertu des mécanismes de marché²⁴.

²² *Les Échos*, 18 février 2022, d'après une étude de deux officines « business » : « B Team » et « Business for Nature ».

²³ Une baisse de 65 % signifie un coefficient multiplicateur de 0,35.

²⁴ À cette incapacité, il faut ajouter la facilité avec laquelle le marché du carbone est devenu le théâtre de fraudes : voir la série publiée par *Le Monde*, 14 août 2017, « L'incroyable histoire de l'arnaque au carbone » par Simon Piel et Pascale Robert-Diard qui racontent la fraude à la TVA, https://www.lemonde.fr/festival/article/2017/08/14/l-incroyable-histoire-de-l-arnaque-au-carbone-le-resume-des-cinq-episodes_5172257_4415198.html.

Mais la réduction nécessaire des émissions de GES n'est qu'une partie de la réalité. Parce que la financiarisation de l'économie mondiale a pris un virage au cours des dernières décennies pour créer une myriade d'actifs financiers ayant pour support des ressources naturelles, des connaissances, avec leur lot de produits dérivés. Toutes les grandes banques dans le monde rivalisent d'innovations en émettant des obligations vertes, des obligations catastrophes (ou *cat bonds*, voire *pandemic bonds*), des produits dérivés adossés à la nature, en titrisant ces actifs, en pratiquant le *benchmark* pour étudier les techniques concurrentes et établir ensuite des standards et labels d'évaluation, tandis que se multiplient les indices boursiers prétendument « soutenables ». Au cours des dernières années, le marché de ce type d'actifs financiers a pris un essor colossal. De 50 milliards de dollars en 2015, le marché des fonds « durables » (*green bonds*, *social bonds*) est passé à 1 500 milliards en 2020, une multiplication par 30 en 5 ans²⁵. Si l'on évalue tous les fonds ESG (« environnemental, social et gouvernance »), ils atteignaient 4 000 milliards de dollars en octobre 2021²⁶. La situation est devenue tellement incontrôlée que la Commission européenne et le Parlement recherchent un compromis pour exiger des entreprises la transparence sur leur *reporting*, c'est-à-dire l'information concernant leur application de normes extra-financières, celles dites ESG²⁷. À ce jour, les informations extra-financières sont appréciées uniquement sur la base des données fournies aux marchés financiers par une organisation privée Carbon Disclosure Standards Board, membre de l'International Financial Reporting Standards Foundation.

L'engouement pour les placements « verts » se traduit par une offre de capital supplémentaire et contribue à diminuer le coût du financement des investissements pour les entreprises « vertes ». Quand le cours des titres à la revente tend à augmenter, le rendement de l'action ou le coupon d'une obligation peuvent être plus faibles que ceux de titres classiques, mais avec un taux de rendement supérieur en incluant la plus-value boursière²⁸. Il s'ensuit que la finance dite verte aggrave la volatilité générale des marchés, contribue beaucoup à la spéculation ou à la « prédation »²⁹, et peu, voire pas du tout, à la transformation écologique des systèmes productifs, en dépit du montant des investissements catalogués comme « soutenables » qui s'élevaient en 2020 à 3 200 milliards de dollars dans le monde, soit 3,6 % du produit brut mondial. De plus, outre que les critères pour accorder le label « vert » à un actif financier sont souvent très discutables, la logique de la finance de marché fait qu'une obligation dite verte doit avoir a minima le même taux de rendement qu'une obligation classique. On voit mal alors comment ces titres pourraient réellement financer une transition écologique qui, par définition, ne peut répondre aux critères de rentabilité de la finance.

En d'autres termes, subventions de la destruction de la nature plus finance verte donnent la mesure de la mystification constituée par l'idéologie entourant la promesse du capitalisme vert. Tout cela entre en cohérence avec le projet de faire des nanotechnologies, des biotechnologies, des sciences de l'information et de la cognition le socle d'un avenir transhumaniste qui verrait la « performance humaine » galvanisée³⁰. Il existe beaucoup de

²⁵ CNUCED, « La finance durable progresse malgré la volatilité des marchés pendant la covid-19 », 21 juin 2021, <https://unctad.org/fr/news/la-finance-durable-progresse-malgre-la-volatilite-des-marches-pendant-la-covid-19>.

²⁶ François Bourguignon, « La paradoxe de la finance verte », *Les Échos*, 27 janvier 2022.

²⁷ Laurence Boisseau, « L'Europe avance sur la mise en place des normes extra-financières », *Les Échos*, 16 mars 2022.

²⁸ Le rendement d'une action est son dividende, celui d'une obligation est l'intérêt (dit coupon). Le taux de rendement est le rapport entre le rendement et le prix du titre sur le marché financier.

²⁹ Sandrine Feydel et Christophe Bonneuil, *Prédation. Nature, le nouvel eldorado de la finance*, La Découverte, 2015.

³⁰ Hélène Tordjman, *La croissance verte contre la nature, Critique de l'écologie marchande*, La Découverte, 2021.

projets, tous plus fous les uns que les autres, faisant le pari de sauts technologiques immenses : semences « augmentées », captage et séquestration du carbone. Selon le climatologue Jean Jouzel, « la géo-ingénierie est égoïste de la part de nos générations »³¹. Peu de chances que cet avenir soit écologique ou social.

2) Au vu de leur très longue temporalité et de leur dimension spatiale, le marché ne peut pas réguler le climat ni la biodiversité

La marchandisation de la nature est un processus qui s'inscrit dans l'élargissement permanent de la sphère de valorisation du capital : les activités humaines, les connaissances, les ressources et tout le vivant³². Mais les économistes restent pour la plupart adeptes de la croyance en la croissance économique infinie et ils sont confortés par certaines déclarations comme celle du Haut Conseil pour le climat : « Un plan de reprise pourrait à la fois permettre de stimuler l'activité économique et être compatible avec la Stratégie nationale bas carbone). [...] Ce plan d'investissement public permettrait d'augmenter le PIB de façon croissante jusqu'à atteindre + 2,8 % en 2030. »³³

Pourtant, ces économistes savent que le marché ne fournit pas spontanément les prix qui intégreraient le coût des différentes nuisances – nommées externalités négatives –. Ils préconisent alors de fixer à celles-ci un prix de façon à rétablir la confiance en la prétendue loi de l'offre et de la demande. Ainsi, tous les experts dans les instances internationales sont devenus favorables à la fixation d'un prix du carbone émis dans l'atmosphère, devant augmenter constamment pour dissuader les émissions³⁴. Un début de consensus s'est même établi sur la fixation d'un « corridor » de prix. Par exemple, la Commission européenne table sur une fourchette de 40 à 80 euros la tonne de CO₂ en 2020 jusqu'à 50 à 100 euros en 2030. Serait-ce suffisant pour diminuer les émissions de GES ? L'expérience du marché du carbone européen, en application du Protocole de Kyoto (1997), sur lequel le prix était déjà à 94,5 euros la tonne de CO₂ au début février 2022, prouve l'inefficacité d'un tel marché, surtout lorsque les quotas d'émission sont distribués gratuitement, un marché qui est en outre extrêmement volatile³⁵. De plus, l'organisation de ce marché avec des quotas gratuits empêche de mettre en œuvre la taxe carbone aux frontières de l'UE que voudrait mettre en place la Commission européenne dans le cadre de son « Green Deal » ou « pacte vert ». Cependant, il peut y avoir des marchés sectoriels, locaux ou temporaires qui, particulièrement encadrés et contrôlés, échappent au moins partiellement à la logique capitaliste. Cela a été par exemple le cas du marché du dioxyde de soufre (SO₂) aux États-Unis qui a permis de réduire considérablement les émissions, contrairement au marché européen du carbone dont la régulation est factice puisque les quotas de carbone sont distribués gratuitement pour leur plus grande part. (voir l'encadré « La guerre contre l'écologie »).

³¹ <https://www.wedemain.fr/respirer/capter-le-co2-dans-l-air-solution-au-rechauffement>.

³² Les avertissements de Marx et de Polanyi étaient prémonitoires. Le capitalisme épuise les deux sources de la richesse, le travail et la terre, pour l'un ; il transforme le travail, la terre et la monnaie en marchandises, pour l'autre.

³³ Haut Conseil pour le climat, « Maîtriser l'empreinte carbone de la France », octobre 2020, https://www.hautconseilclimat.fr/wp-content/uploads/2020/10/hcc_rapport_maitriser-lempreinte-carbone-de-la-france-1.pdf.

³⁴ Olivier Blanchard et Jean Tirole, « Les grands défis économiques », Rapport de la commission internationale, juin 2021, https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-2021-rapport-les_grands_defis_economiques-juin_0.pdf. Voir une critique dans Les Économistes atterrés, « Réponses au rapport Blanchard-Tirole », septembre 2021, <http://atterres.org/article/reponses-au-rapport-blanchard-tirole>.

³⁵ Début mars 2022, la guerre déclarée par la Russie à l'Ukraine a fait retomber ce cours.

La guerre contre l'écologie

Compte tenu de la raréfaction de certaines ressources naturelles et de la dégradation des conditions de production, une tendance semble-t-il de long terme s'était installée depuis le milieu de la décennie 2010, conduisant à l'augmentation des prix des matières premières, notamment des matières premières agricoles comme les céréales : blé, maïs et riz. Beaucoup en concluaient que cette hausse des prix favoriserait une évolution favorable aux changements des processus productifs dans un sens écologique. Mais la guerre déclenchée par la Russie de Poutine en Ukraine, l'invasion et la destruction d'une grande partie de ce pays sont peut-être en train de donner un coup d'arrêt à ce qui n'était encore qu'une ébauche de transition écologique. En sachant qu'à la veille de la guerre, l'Ukraine et la Russie représentaient 30 % des exportations mondiales de blé et de 20 % de celles de maïs.

En effet, le monde connaît depuis le début de l'année 2022 une brusque augmentation des prix des matières premières et une aggravation des problèmes d'approvisionnement déjà connus suite à la pandémie du Covid-19. La FAO a mesuré une hausse des prix alimentaires mondiaux de 12,6 % en mars 2022 par rapport à février 2022, et de 17,1 % pour les céréales³⁶. Cette évolution touchera en premier lieu les pays du Sud dont l'alimentation est très dépendante de leurs importations.

On assiste donc à l'inverse de ce que pronostiquaient tous les experts proches des gouvernements néolibéraux : le « signal prix » fonctionne à l'envers en incitant les pétroliers à remettre en chantier des forages d'hydrocarbures délaissés antérieurement faute de rentabilité et qui redeviennent brusquement rentables. Le risque est donc de voir s'interrompre les politiques de transition écologique avant même qu'elles aient véritablement commencé.

La critique de la gestion environnementale par le marché ne conduit pas à rejeter le principe d'une fiscalité écologique ; au contraire, l'idée de taxer les pollutions, de décourager l'utilisation des énergies fossiles, ou de protéger la biodiversité, est juste. Mais elle ne peut aller dans le bon sens que si, d'une part, elle est précédée de la mise en œuvre de la transformation du tissu productif par l'instauration de normes, notamment de la production d'énergie, de l'isolation de tous les bâtiments et logements, du développement des transports collectifs, et d'autre part, d'une réforme radicale de la fiscalité progressive sur les revenus et le patrimoine. On retrouve là deux leçons de la crise : l'indispensable mise en cohérence des transformations sociales et écologiques et l'incomplétude radicale du marché à réguler la société

3) Quelle « valeur » de la nature ?

Le tour de passe-passe le plus impressionnant de l'approche orthodoxe de l'environnement est de récupérer et d'instrumentaliser l'idée que la nature a une « valeur » et qu'il convient donc dorénavant de la protéger, et pour cela de la « valoriser ». Plusieurs méthodes ou procédures sont alors mises en œuvre.

La première est la « compensation ». Encore une idée qui peut sembler de bon sens. En France, une loi de 1976 vise à « éviter, réduire, compenser ». Cette idée est incluse dans les protocoles internationaux comme celui de Kyoto ou du REDD (*Reducing Emissions from Deforestation and Forest Degradation*) et du REDD+. Et la Commission européenne affiche la volonté qu'il n'y ait « pas de perte nette ». La compensation consiste à évaluer une destruction infligée à la nature par le coût de la réparation du dégât, ou de la remise en état, ou encore du dédommagement pour les victimes de ce dégât. Comme on ne sait pas mesurer ce qui disparaît, on essaie d'en mesurer la compensation. Ou bien on mesure le manque à gagner dû à la diminution de la production consécutive à la destruction occasionnée.

Cette méthode trouve une application dans le « paiement pour services environnementaux » ou le « paiement pour préservation des services écosystémiques », par

³⁶ *Les Échos*, 11 avril 2022. Voir le graphique de la FAO « Indice FAO des prix des produits alimentaires, en termes nominaux et réels », 8 avril 2022, <https://www.fao.org/worldfoodsituation/foodpricesindex/fr>.

exemple, la pollinisation ou la photosynthèse. De nombreux supports sont utilisés, allant de la préservation des espaces, des sols ou des biotopes à la régulation du cycle de l'eau, du carbone, voire du climat. Mais s'agit-il de rémunérer les « services rendus par les écosystèmes » ou par les humains qui les rendent grâce à leur activité, ou bien encore par les propriétaires des biens naturels ? Ces questions révèlent des conceptions antagoniques de la propriété : privée ou collective, ainsi que du statut des biens : marchands ou collectifs et communs.

L'approche dominante considère la nature comme un « capital » qu'il faut valoriser pour pouvoir l'ajouter à toutes les autres sortes de capitaux, financier, humain, social. Autrement dit, elle fait fi de l'incommensurabilité en termes monétaires entre les marchandises produites par les humains et les ressources naturelles qu'ils n'ont pas produites, et elle postule la possibilité de substituer des artéfacts techniques aux ressources que l'on aura épuisées ou trop dégradées. Plus encore, cette approche impose l'idée que la nature aurait une « valeur économique intrinsèque »³⁷, au prétexte que cette nature est indispensable à la vie. Certes, elle l'est, mais la mesurer ainsi, c'est confondre une valeur au sens économique, qui ne peut venir que du travail humain, et une valeur au sens philosophique, qui engage un choix politique sans relever d'une évaluation monétaire (voir l'encadré « La valeur de l'eau »).

La valeur de l'eau

Dans un rapport publié en 2021, sur « la valeur de l'eau »³⁸, l'ONU estime que la cause de la dégradation de l'eau serait de ne pas lui « attribuer assez de valeur ». Elle fait alors la somme de valeurs d'usage directe et indirecte, d'option, de transmission, d'existence, de valeur de change, d'utilité, de valeur émotionnelle, relationnelle, résiduelle, etc. Par cette addition, elle calcule la « valeur économique totale de l'eau ».

Mais cette addition n'a aucun sens. Parce que, selon l'économie politique, la valeur d'usage d'un bien est irréductible à sa valeur marchande, *a fortiori* pour un bien naturel. Parce que la valeur ajoutée par le travail en utilisant l'eau n'a rien à voir avec la valeur de l'eau qui relève d'un autre registre. Parce que l'eau vue comme un « capital naturel » prépare l'instauration d'un droit de propriété nécessaire pour que « l'eau devienne un actif financier »³⁹, avec des performances de rendement financier de 10 à 14 %⁴⁰.

Les appels de l'ONU et de toutes les institutions internationales, qui rivalisent d'engagements et de promesses de tenir compte de la « valeur de l'eau », semblent bien loin de la réalité beaucoup plus sordide : le profit doit couler des robinets. Tant que l'eau et tous les biens naturels seront considérés comme appropriables et marchandisables par le capitalisme, les rapports officiels jurant de « prendre en compte la nature » masqueront sa mise en coupe réglée.

En fin de compte, les solutions imaginées par les tenants du capitalisme ne peuvent rien contre la dégradation des écosystèmes parce qu'elles sont toutes fondées sur la croyance en la

³⁷ Pavan Sukhdev (dir.), *L'économie des écosystèmes et de la biodiversité*, 2008, http://ec.europa.eu/environment/nature/biodiversity/economics/pdf/teeb_report_fr.pdf.

³⁸ ONU, « Rapport mondial des Nations unies sur la mise en valeur des ressources en eau 2021 : la valeur de l'eau », mars 2021, <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000375725>. Critique dans Jean-Marie Harribey, « Le discours sur la valeur de l'eau ne vaut pas grand-chose », 7 avril 2021, <https://blogs.alternatives-economiques.fr/harribey/2021/04/07/le-discours-sur-la-valeur-de-l-eau-ne-vaut-pas-grand-chose>

³⁹ Étienne Goetz, « Comment l'eau est devenue un actif financier », *Les Échos*, 9 février 2021.

⁴⁰ Laurence Boccarda, « Un marché de l'eau de plus en plus valorisé », *Le Monde*, 3 avril 2021. Et la chose est déjà assez ancienne : Antoine Duplan, « Mise en bouteilles, l'eau vaut de l'or », *Le Temps*, 25 janvier 2012.

possible marchandisation généralisée de la planète Terre⁴¹. Au contraire, la possibilité d'ériger les ressources de la nature en biens communs est le socle d'une rupture profonde avec ce système.

3. Une écologie en rupture avec la logique capitaliste

La révolution sociale et écologique qu'il s'agit d'entreprendre est une tâche qui sera selon toute vraisemblance celle de plusieurs générations. Rappelons d'abord le cadre dans lequel nous l'envisageons. C'est celui d'une transformation radicale des rapports sociaux de tous ordres : le rapport social de production qui subordonne le travail au capital, le rapport de domination subi par les femmes, le rapport de domination perpétué par les formes de néo- ou post-colonialisme sur des populations appartenant à de prétendues autres races. Parce que ces différents rapports de domination ont partie liée entre eux, nous donnons à la rupture écologique, le sens d'une imbrication avec l'ensemble des phénomènes de société. En particulier, les luttes féministes sont partie prenante d'un projet véritablement écologiste, dessinant un écoféminisme⁴². Inscrit au cœur des grandes luttes féministes antimilitaristes et antinucléaires des années 1980 en Grande-Bretagne, en France et aux États-Unis, l'écoféminisme s'est aussi déployé au sein des mobilisations menées dans les années 1970-1980 par les femmes de milieu populaire au Japon, en Équateur, au Kenya ou encore en Inde. La lutte contre les dégradations écologiques subies particulièrement par les femmes – du fait de la pollution, de la déforestation, de l'accaparement et de l'exploitation commerciale des terres – y était reliée à la remise en cause de leur condition dominée. Du fait des rôles sociaux que, partout, les femmes assument concernant la gestion du foyer, l'alimentation, la prise en charge des enfants, elles sont les premières à être impliquées dans la défense d'un environnement sain, la préservation des savoir-faire traditionnels dans l'agriculture ou la gestion de ressources. Elles ont de nombreuses compétences en matière d'environnement, qui en font des actrices essentielles pour la prévention contre les dégradations et les pollutions et aussi pour la mise en place de solutions. Au Sud comme au Nord, des mouvements de femmes sont mobilisés pour l'accès aux terres, à l'eau potable, pour s'opposer aux déforestations, aux pollutions industrielles, et pour mettre en œuvre des alternatives locales... La réflexion féministe, qui permet de politiser les besoins de la vie ordinaire (soin, alimentation, santé, lien social...) invisibilisés dans le débat public, est nécessaire pour une transformation sociale et écologique.

Précisons quelques orientations permettant d'engager la rupture nécessaire pour ce qui concerne les besoins, l'énergie, la socialisation antagonique à la marchandisation, la planification, la monnaie, le budget, la fiscalité et la démocratie⁴³.

1) Les besoins

La rupture avec le modèle capitaliste productiviste implique de réfléchir aux besoins essentiels qui doivent être satisfaits, en termes de consommation individuelle et collective. En cela, les confinements liés à la pandémie du Covid-19 peuvent donner à réfléchir et aider à distinguer l'essentiel du superflu, sinon de l'inutile et dangereux. La perspective est d'emblée double : elle concerne les besoins qui sont ressentis individuellement : bien se nourrir, se soigner, se loger, s'éduquer, se cultiver, etc.; ces besoins ont aussi une dimension collective

⁴¹ Malgré l'avertissement de Karl Polanyi, *La grande transformation, Aux origines politiques et économiques*, 1944, Gallimard, 1983.

⁴² Françoise d'Eaubonne, *Le féminisme ou la mort*, 1974, rééd. Le Passager clandestin, 2020.

⁴³ Attac, *Ce qui dépend de nous, Manifeste pour une relocalisation écologique et solidaire*, Les Liens qui libèrent, 2020.

parce qu'ils correspondent aux normes sociales du moment et parce que leur satisfaction pour tous les humains exige une régulation politique des moyens à mettre en œuvre.

Par exemple, la transformation du modèle agricole sur la base de l'agroécologie est une alternative à l'agriculture industrielle polluante et destructrice des équilibres sociaux et naturels : elle est bien meilleure pour l'emploi, l'équilibre des territoires et le respect de l'autonomie alimentaire des populations des pays du Sud dont les cultures vivrières sont laminées au profit des cultures d'exportation, tout en réduisant les transports des marchandises d'un bout à l'autre du monde. Partout, au Nord comme au Sud, une énorme pression s'exerce sur le foncier, alors que le droit à une alimentation saine et sécurisée est fondamental⁴⁴. Autre exemple, la pandémie du Covid-19 a souligné le besoin de bien se soigner, d'autant plus pressant que le délabrement de l'hôpital public a été vu de manière criante. En même temps était défini sans contestation possible ce qu'était un travail essentiel, accompli notamment par des « premiers de corvée » qui sont souvent des « premières », pendant que les multinationales de la « pharma » engrangeaient des profits mirobolants. Citons aussi le besoin de recherche fondamentale et d'éducation à un haut niveau dans une situation où l'Université est la parente pauvre du budget de l'État, sans oublier le besoin de logements décents accessibles aux ménages pauvres.

Ce dont nous avons *vraiment* besoin⁴⁵ dessine à l'inverse ce dont nous devons certainement nous passer⁴⁶, ou plus exactement, ce dont les riches devront obligatoirement se passer. La consommation des plus riches doit décroître non seulement pour elle-même mais parce qu'elle a un effet d'entraînement et de normalisation de toute la société qui est engagée dans une course dans fin pour essayer vainement de s'approcher de leurs critères de distinction. Ainsi, tous les besoins, même les plus triviaux, sont le produit des rapports sociaux. Il sont aujourd'hui construits par la domination du capital et orientés par un consumérisme effréné avec lequel il faudra rompre. Nous voyons de nouveau comment le social et l'écologique se greffent l'un sur l'autre. Mais la liste des besoins non essentiels devra faire l'objet d'un débat démocratique permanent : avion, voitures 4x4 et SUV, biens rendus fréquemment obsolètes, viande à tous les repas, livraisons à domicile par porteurs sous-payés et sans protection, *fast fashion*, intrants chimiques dans l'agriculture, publicité, 5G, 6G...

Dans le cadre du « Green Deal » européen, la Commission européenne annonce s'engager pour une « économie circulaire », c'est-à-dire dans laquelle le durable, le non-jetable, le réparable, le recyclable deviennent la règle et où les industriels seraient tenus de fabriquer les marchandises selon cette « écoconception ». Tous les secteurs seraient concernés, du textile aux smartphones en passant par le ciment et tous les matériaux de construction, l'aluminium, etc. Là où le bât blesse, c'est que la Commission va entamer des négociations avec les directions patronales qui risquent de durer bien longtemps. Elle prévoit l'application de son plan en 2030. Et pour juger de sa combattivité, on peut s'arrêter sur la justification qu'en donne le vice-président de la Commission chargé du Green Deal, Frans Timmermans : « Les vêtements doivent survivre à deux ou trois lavages »⁴⁷. L'humour sauvera-t-il le plan de la Commission ?

En réalité, la rupture avec un mode de consommation gaspilleur et ostentatoire devra être parallèle à celle du système productif. Qu'en sera-t-il alors du volume global de la production ? Très certainement, la structure de la production et la qualité de celle-ci seront des questions plus importantes que le volume du PIB (voir l'encadré sur « La décroissance en

⁴⁴ Ndiaye Patrice et Paturel Dominique (coord.), *Le droit à l'alimentation durable en démocratie*. Champ Social, 2020..

⁴⁵ Les Économistes atterrés, *De quoi avons-nous vraiment besoin ?*, Les Liens qui libèrent, 2021.

⁴⁶ Socialter, « À quoi devons-nous renoncer ? », *Critique radicale et alternative*, n° 50, février-mars 2022.

⁴⁷ Cité par Valérie Malingre, « Le plan de Bruxelles pour une économie européenne circulaire », *Le Monde*, 1^{er} avril 2022.

débat »).

La décroissance en débat

Plus les biens et services destinés à satisfaire les besoins définis comme essentiels verront leur qualité sociale et écologique s'améliorer, plus les secteurs de l'économie les produisant seront dynamisés, alors que ceux qui ne répondront pas à ce critère seront amenés à décroître. Au total, nul ne sait lesquels l'emporteront sur les autres dans la phase de transition. Mais l'important est de s'acheminer vers une situation où les premiers l'emporteront sur les seconds. La discussion sur la croissance ou la décroissance du produit intérieur brut (PIB) est, dans cette phase de transition, sans intérêt, car il y aura certainement croissance d'un côté et décroissance de l'autre. En particulier, le développement des services non marchands d'éducation, de santé, de culture, moins carbonés et moins énergétivores que d'autres secteurs, jouera un rôle important dans cette balance. Ce qui est sûr, c'est que la décroissance des consommations matérielles dans la production et une consommation plus sobre des ménages seront indispensables. Une production *économe* est cohérente avec la *sobriété* de la consommation. La sobriété énergétique va devenir un impératif au fur et à mesure que la dépendance aux fossiles devra cesser⁴⁸. Le mythe de l'abondance infinie s'évanouit. Même Le GIEC en appelle à la sobriété des modes de vie⁴⁹.

Une attention particulière doit être portée au fait que les revenus monétaires étant issus de la production mesurée par le PIB dont il est possible qu'il cesse de croître, l'amélioration du pouvoir d'achat ne peut plus être envisagée globalement sans distinction entre les catégories sociales : la réduction des inégalités de revenus passera par le relèvement des salaires bas et par le plafonnement de la hiérarchie des salaires et, *a fortiori*, par celui de la hiérarchie des revenus incluant ceux du capital⁵⁰.

Depuis quelques années, une discussion a été ouverte sur les indicateurs de richesse économique⁵¹. Le plus utilisé dans les discours économiques est le PIB. Calculé comme la somme de toutes les valeurs ajoutées brutes monétaires, marchandes et non marchandes, au sein des entreprises et des administrations publiques, il ne peut prendre en compte, par définition, ni les destructions et les dégradations causées aux éléments naturels, ni le travail effectué en dehors de la sphère monétaire (notamment le travail domestique et le bénévolat). Dès lors, d'autres indicateurs sociaux sont nécessaires à côté du PIB pour mesurer les inégalités, l'accès à l'éducation, à la santé, la qualité et la préservation des milieux naturels, l'empreinte écologique, etc. Ces indicateurs existent mais ne sont pas suffisamment mis en exergue. Leur prise en compte doit être privilégiée pour la conduite des politiques. Ce qui ne signifie pas la suppression du PIB dont on a besoin pour connaître son équivalent en termes de revenus monétaires distribués. De toute façon, contrairement au discours dominant, ce n'est pas le PIB qui guide la dynamique du capitalisme, c'est le taux de profit, le PIB ne faisant que suivre cette dynamique. C'est cette dernière qu'il convient de remettre en cause.

2) L'énergie

C'est l'un des points sur lesquels le débat est le plus vif. C'est aussi celui sur lequel on

⁴⁸ Pour un rappel du problème énergétique depuis la décennie 1970, voir Pierre Thiesset, « Face au choc énergétique », *La Décroissance*, n° 188, avril 2022.

⁴⁹ Troisième volet de son sixième rapport, cité par Perrine Mouterde, « La sobriété, un levier d'action », *Le Monde*, 6 avril 2022.

⁵⁰ Fondation Copernic, *Vers une société plus juste, Manifeste pour un plafonnement des revenus et des patrimoines*, Les Liens qui libèrent, 2019.

⁵¹ Joseph Stiglitz, Amartya Sen et Jean-Paul Fitoussi, *Performances économiques et progrès social, Richesse des nations et bien-être des individus*, Odile Jacob, 2009, http://www.stiglitz-sen-fitoussi.fr/documents/rapport_francais.pdf. Jean-Marie Harribey, « De la mesure à la démesure, Examen critique du rapport Stiglitz », *Revue du MAUSS*, n° 32, 1^{er} semestre 2010, <http://harribey.u-bordeaux4.fr/travaux/valeur/stiglitz.pdf>. Banque mondiale, *Where is the wealth of nations ? Measuring capital in the 21st century*, 2006, <http://siteresources.worldbank.org/INTEEI/214578-1110886258964/20748034/All.pdf>. CESE, « Les indicateurs du développement durable et l'empreinte écologique », Avis présenté par Philippe Le Clézio, 2009, <https://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/094000249.pdf>. INSEE, « Indicateurs de richesse nationale », 2017, <https://www.insee.fr/fr/statistiques/3281778>.

constate de grandes divergences entre les stratégies nationales. L'Allemagne sort du nucléaire mais est obligée de recourir au moins temporairement au charbon et au gaz, tout en développant les énergies renouvelables. La France, par la voix de son président actuel, poursuit sa fuite en avant nucléaire et reste frileuse en termes de renouvelables. Les projets EPR (à eau pressurisée) en Europe et ITER (fusion nucléaire) sont très peu concluants, voire en échec complet.

Pourtant, de nombreux rapports d'expertise montrent qu'il est possible en quelques décennies d'évoluer vers les énergies renouvelables⁵². Aussi bien l'Ademe, le Réseau de transport d'électricité (RTE) que NégaWatt se prononcent en faveur de l'abandon des énergies fossiles et dressent des scénarios en ce sens. Le rapport du RTE est particulièrement fécond parce qu'il analyse six scénarios possibles allant d'un mix à parts égales entre les renouvelables et le nucléaire au 100 % d'énergies renouvelables en 2060. L'association NégaWatt associe la sobriété en priorisant les besoins essentiels, l'efficacité énergétique, notamment par l'isolation des bâtiments, et les énergies renouvelables. Elle programme la sortie du nucléaire en 2045, et celle des énergies fossiles en 2050 avec une étape de réduction de 45 % en 2030 par rapport à 2020.

La discussion se focalise sur le nucléaire en opposant d'un côté les difficultés pour sortir du nucléaire, tant en termes de faisabilité technique que de coût⁵³, de l'autre les problèmes de coût également et de risques qui sont liés à la filière électronucléaire⁵⁴. En effet, à l'appui de cette énergie, il y a le fait qu'elle n'émet que très peu de gaz à effet de serre. Mais trois arguments majeurs sont présentés à son encontre, tout en conservant l'objectif de neutralité carbone au milieu de ce siècle : le risque d'accident majeur, la gestion des déchets radioactifs et la dépendance à l'égard de l'approvisionnement en uranium. Cela n'est d'ailleurs qu'un aspect d'un problème plus général de dépendance aux métaux rares devenus indispensables pour de nombreux usages (notamment pour ce qui concerne les énergies renouvelables : terres rares pour l'éolien en mer, lithium pour les batteries électriques, etc.). Quelle que soit la stratégie retenue, « un service public de l'énergie sous contrôle citoyen »⁵⁵ est indispensable.

3) La socialisation comme alternative à la marchandisation

À l'encontre du processus de marchandisation du monde, la rupture sociale et écologique implique d'élargir constamment les espaces au sein desquels la maîtrise des choix collectifs sera possible. En priorité, l'interdiction de la financiarisation, c'est-à-dire de la transformation de biens naturels en supports d'actifs financiers, sera le premier geste dans

⁵² Ademe, « Transition(s) 2050 – Choisir maintenant, agir pour le climat », rapport, 2021, <https://www.ademe.fr/lademe/priorites-strategiques-missions-lademe/transitions-2050-choisir-maintenant-agir-climat> ; « 4 scénarios pour atteindre la neutralité carbone », mars 2022, <https://transitions2050.ademe.fr>. NégaWatt, « La transition énergétique au cœur d'une transition sociétale, Synthèse du scénario négaWatt 2022 », <https://negawatt.org/IMG/pdf/synthese-scenario-negawatt-2022.pdf>. RTE, « Futurs énergétiques 2050, février 2022, <https://www.rte-france.com>. Voir la discussion entre Philippe Quirion et Jacques Rigaudiat dans *Les Possibles*, n° 29, 30, 31, 2021 et 2022, <https://france.attaac.org/nos-publications/les-possibles/numero-29-automne-2021>. Voir aussi l'examen des différents scénarios par Pierre Papon, « La transition énergétique à l'heure des choix », *Futuribles*, n° 447, mars-avril 2022, p. 21-34, <https://www.cairn.info/revue-futuribles-2022-2-page-21.htm>.

⁵³ Voir Jacques Rigaudiat, « Trois regards pour une transition », *Les Possibles*, Automne 2021, n° 29, <https://france.attaac.org/nos-publications/les-possibles/numero-29-automne-2021/dossier-l-energie-dans-la-transition-ecologique/article/trois-regards-pour-une-transition>.

⁵⁴ Pierre Masnière, « Une filière électronucléaire quasi-verte, durable, relativement peu coûteuse ? Discutons-en ! », 12 février 2022, <https://www.fondation-copernic.org/une-filiere-electronucleaire-quasi-verte-durable-relativement-peu-couteuse-discutons-en>.

⁵⁵ Anne Degregeas, *Les Possibles*, n° 29, Automne 2021, <https://france.attaac.org/nos-publications/les-possibles/numero-29-automne-2021/dossier-l-energie-dans-la-transition-ecologique/article/la-necessite-d-un-service-public-de-l-energie-sous-contrôle-citoyen>.

cette direction. La fixation de prix monétaires pour intégrer l'ensemble des coûts de la production des services liés à l'environnement ne signifiera pas l'abandon au secteur privé de la distribution de ces services. En reprenant l'exemple de l'eau, celle-ci ne peut être financiarisée donc devenir un actif spéculatif sur les marchés, elle ne peut non plus être marchandisée en privatisant sa distribution, et cette dernière sera assurée par des institutions publiques gérées démocratiquement, qui en fixeront le prix monétaire ajusté aux conditions de soutenabilité⁵⁶.

Le processus de socialisation doit être pensé pour refonder en légitimité les services publics, profondément dégradés par le capitalisme néolibéral même quand ils n'étaient pas privatisés. Cette relégitimation doit prendre trois dimensions. D'abord, il faut réaffirmer la propriété collective des entreprises concourant à la production des biens et services de base (énergie, eau, transports, logements sociaux...). Ensuite, il faut mettre en place des institutions de gestion démocratique des services devant être accessibles également à tous (les biens et services précédents, ainsi que la santé, l'éducation, la recherche publique, l'accueil de la petite enfance, la prise en charge du grand âge...). Si la propriété collective des grands moyens de production reste indispensable, elle ne peut prendre son sens que sous contrôle des travailleurs et travailleuses et des citoyens et citoyennes⁵⁷. Enfin, il existe maintenant à l'échelle mondiale des biens communs ou biens publics mondiaux dont il faut instituer et préserver le partage entre tous les humains comme les connaissances, les vaccins, les terres et ressources rares, l'eau, l'air, la biosphère ou un climat non dégradé... (voir l'encadré « Les biens communs »).

Les biens communs

Le concept de bien commun est très ancien. Avant que le capitalisme ne prenne son essor en vidant les campagnes d'une grande partie de sa population paysanne pour aller grossir les rangs du prolétariat urbain, beaucoup d'usages communs, notamment de pâturages, étaient en vigueur au Moyen Âge. Mais les enclosures en Angleterre ou l'interdiction du ramassage du bois mort dans les forêts de la Prusse rhénane y mirent progressivement fin pour donner à la progression de la propriété privée toute son ampleur. La Révolution française de 1789 s'inscrit dans ce mouvement, et il fallut attendre les luttes sociales des XIX^e et XX^e siècles pour que, en contrepoint, émerge le besoin et l'institution de services publics.

Et c'est au début du XXI^e siècle que le concept de bien commun fut remis à l'honneur à la suite des travaux de la politiste états-unienne Elinor Ostrom⁵⁸. En analysant de nombreux exemples où de petites communautés étaient capables de fixer des règles d'usage communes et d'administrer démocratiquement les biens mis en commun, elle a récusé le dilemme du tout marché ou du tout État. Cependant, en faisant de la propriété privée un élément clé de l'accès aux ressources à l'intérieur de la communauté, Ostrom théorise la rivalité ou concurrence entre ses membres, bien qu'aucun ne soit exclu. Autrement dit, elle ignore le fait que les rapports de force peuvent ôter une bonne partie du caractère démocratique de la délibération et de sa potentialité émancipatrice. Alors qu'elle insiste sur le fait que le commun a son origine dans une décision de type politique, elle néglige les rapports sociaux qui entourent les expériences des communautés qu'elle étudie.

C'est, entre autres, la raison pour laquelle on ne peut tenir le concept de bien commun comme

⁵⁶ Les trois niveaux de financiarisation, de marchandisation et de monétisation doivent être clairement distingués : ce sont les deux premiers qui devront être exclus dès le début de la phase de transition sociale et écologique.

⁵⁷ François Morin, *Quand la gauche essayait encore, Le récit inédit des nationalisations de 1981 et quelques leçons que l'on peut en tirer*, Montréal, Lux éditeur, 2020.

⁵⁸ Elinor Ostrom, *Gouvernance des biens communs, Pour une nouvelle approche des ressources naturelles*, Cambridge University Press, Bruxelles, De Boeck, 2010 ; « Par-delà les marchés et les États, La gouvernance polycentrique des systèmes économiques complexes », *Revue de l'OFCE*, n° 1, 2012, p.13-72, <http://www.cairn.info/revue-de-l-ofce-2012-1.htm>. Marie Cornu, Fabienne Orsi et Judith Rochfeld (dir.), *Dictionnaire des biens communs*, PUF, 2017.

substituable à celui de service public : les deux sont complémentaires. Ainsi, l'éducation « publique » ne réussit à remplir sa mission que si elle est commune et collective (accessible de manière égale à tous). Il en est de même pour la santé, les connaissances, les vaccins, etc. Autrement dit, la question de la propriété collective reste centrale, à condition qu'elle soit administrée démocratiquement⁵⁹.

La pandémie du Covid-19 a bien mis en évidence la nécessité de construire autour de certains biens essentiels un périmètre de protection et d'administration collective démocratique, et cela sur plusieurs plans. D'abord, les vaccins contre cette pandémie et bien d'autres ne peuvent être considérés comme des marchandises, au péril des populations les plus pauvres qui n'y auraient pas accès : 8 % des Africains ont pu être vaccinés contre le Covid-19, pendant que 70 % des Européens l'étaient. Au-delà de la nécessité de sortir ces vaccins de la logique marchande, on voit bien que des biens comme l'eau, le climat doivent être érigés en biens communs de l'humanité. On retrouve encore ici la double dimension de l'impératif social et écologique.

Mais il en est une autre : le concept de bien commun permet de mettre au premier plan l'élaboration de procédures démocratiques et l'établissement d'institutions nouvelles permettant d'habiter la Terre en commun.

4) La planification

Un mode de consommation moins gaspilleur, plus économe, aura des conséquences sur beaucoup d'industries qu'il faudra transformer ou reconvertir. Par exemple, si les voyages en avion et les déplacements en automobile doivent être réduits, cela signifiera une restructuration des secteurs de l'aéronautique et de l'automobile⁶⁰. Cela ne pourra pas être envisagé sans une planification impliquant l'évolution des activités, de l'aménagement du territoire en lien avec la relocalisation, de l'emploi, de la formation et la reconversion des travailleurs, etc. À cet égard, la transformation des modes de transports sera cruciale (voir l'encadré « Transports et bifurcation écologique ». Il en va de même pour la programmation de l'isolation de tous les bâtiments et logements qui s'étalera sur plusieurs années. Ainsi que pour établir un calendrier de réduction des émissions de GES dans les entreprises privées et publiques.

Transports et bifurcation écologique

Pour mettre en œuvre la bifurcation écologique qu'exige la situation dégradée du climat de la planète, la question des transports est essentielle. Dans un monde que le capitalisme a globalisé, la production sans fin de marchandises va de pair avec la division internationale du travail. Le petit « joujou » que nous allons offrir à notre petit neveu pour son anniversaire, il vient de Chine. Et la petite veste si jolie achetée dans une grande enseigne de la distribution, elle vient du Bangladesh. Deux produits fabriqués à l'autre bout du monde, dans des conditions sociales scandaleuses (travail des enfants, absence de droits syndicaux, saccage de l'environnement, etc.) permettant d'abaisser les coûts de production pour autoriser des marges confortables pour les entreprises et leurs actionnaires. Et pour que les produits nous parviennent, ils auront parcouru des dizaines de milliers de kilomètres dans des porte-conteneurs, toujours plus gros ; ou bien, si « nous » sommes pressés, le joujou voyagera par avion cargo grâce à la plateforme Amazon, grosse consommatrice de numérique et donc d'énergie, qui nous le livrera à notre domicile. Les fleurs qui sont cultivées en Amérique du Sud, puis expédiées par avion aux Pays-Bas pour être redistribuées dans les différents points de vente, puis livrées à domicile par un livreur précaire, sous pression et sous-payé. « Franchement, est-ce que ce monde est sérieux ? » comme le chantait Francis Cabrel...

Le bilan climatique du transport international est catastrophique. Le libre échange, piloté sous

⁵⁹ Jean-Marie Harribey, *La richesse, la valeur et l'inestimable, Fondements d'une critique socio-écologique de l'économie capitaliste*, Les Liens qui libèrent, 2013, <http://harribey.u-bordeaux.fr/travaux/ouvrages/livre-riche-entier.pdf>.

⁶⁰ Fondation Copernic, Attac Toulouse, Université populaire de Toulouse, Amis du Monde diplomatique Toulouse, « Faire un pas de côté, Une étude sur le futur du secteur aéronautique au regard de l'urgence climatique », 7 janvier 2022, <https://www.fondation-copernic.org/faire-un-pas-de-cote>.

l'égide de l'OMC (Organisation mondiale du commerce) avec ses multiples traités bi- ou multilatéraux comme l'Aléna (États-Unis, Canada et Mexique), le CETA (Canada et Union européenne) ou le JEFTA (Union européenne et Japon), entretient la folie de la circulation tous azimuts des marchandises.

La crise climatique nous oblige à repenser les échelles et à agir pour la relocalisation des productions au plus près des besoins, dont la définition et le périmètre d'utilité doivent être revus. La remise à plat des échelles, traduite par le terme générique de « circuits courts », pose la question de l'autonomie des territoires en termes de production des biens nécessaires à la satisfaction des besoins de base évoqués précédemment. À chaque échelle de territoire (de la commune jusqu'aux régions), il faut faire un bilan de ce que les territoires concernés, du plus petit au plus grand, sont capables de produire pour satisfaire les besoins identifiés et se rapprocher des territoires les plus proches pour déterminer les conditions dans lesquelles des partenariats peuvent être envisagés. Ainsi que les conditions dans lesquelles la couverture de besoins non satisfaits par la production locale existante peut être envisagée. La notion de coopération, basée sur le partage (et non la guerre commerciale) et le respect, de part et d'autre, de normes sociales et environnementales communes prend ici tout son sens. « Réduire les échelles » est donc une nécessité pour avancer vers la sobriété. Et cette « réduction des échelles » favorisera une démocratie économique et sociale au plus près des lieux de vie et de production. Un nouveau communalisme doit voir le jour. Il favorisera la réappropriation collective d'une démocratie malmenée par le règne des marchands et de leurs zélés serviteurs.

L'application de la réduction du temps de travail, hebdomadaire, à l'année ou sur l'ensemble de la vie active, sans intensification du travail, doit permettre à toutes les personnes sans emploi d'y accéder, et ainsi contribuer significativement à la suppression du chômage dans un laps de temps de trois à cinq ans, tout en réduisant l'éventail des salaires et des revenus. Il est en outre raisonnable de penser que la transformation du système productif sera une source de création de plusieurs centaines de milliers de nouveaux emplois dans l'agriculture, l'industrie et les services, emplois qui ont vocation à s'adresser autant aux femmes qu'aux hommes. Relève également de la planification à court et moyen terme l'amélioration de l'assurance chômage tant que ce dernier ne sera pas totalement supprimé.

Si l'amélioration des conditions de travail, la réduction du temps de travail, l'égalité de salaires et de statuts entre hommes et femmes, la préservation des droits sociaux sont les socles *sine qua non* de la réhabilitation du travail dans toutes les entreprises et les administrations, la qualité de celui-ci est le point de jonction avec la question écologique. Pour au moins trois raisons. D'abord, la qualité du travail et celle de la production sont étroitement liées : une transition sociale et écologique ne pourrait avoir lieu si les « travailleurs corvéables à merci » étaient condamnés à produire des gadgets inutiles et polluants. Ensuite, réduire progressivement le temps de travail⁶¹ participe à la construction d'un imaginaire et d'une culture du progrès humain hors du sentier de la croissance perpétuelle de la production et de la consommation matérielles. Enfin, il est quasi certain que les besoins collectifs s'exprimeront de plus en plus en termes de travail pour produire du *soin*, aux personnes en premier lieu, et aussi aux choses naturelles qui nous entourent. Et ceci dans le souci d'assurer bien sûr la vie dans l'instant présent, mais surtout la reproduction de la société tant sur les plans matériel que social et culturel.

Comme la planification vise à mettre en cohérence les objectifs sociaux et écologiques, la clé de réussite est qu'elle soit organisée en réunissant travailleurs, citoyens et collectivités territoriales au sein de toutes les entreprises et administrations. Elle ne s'identifie donc pas

⁶¹ Précisons une chose totalement occultée dans le débat public : patronat et gouvernement répètent à l'envi qu'« il faut travailler plus ». Mais, si vraiment la société devait accomplir une somme de travail supplémentaire, celle-ci pourrait être accomplie par ceux que le marché capitaliste a exclus (6 millions de chômeurs en France). Autrement dit, la réduction du temps de travail individuel, d'une part, permet de créer des emplois, et, d'autre part, doit être distinguée du volume de travail global à l'échelle de la société, ce volume devant être apprécié à l'aune de la soutenabilité sociale et écologique de notre mode de vie.

une gestion étatique ultra-centralisée. Elle suppose un processus conscient d'élaboration et de contrôle démocratique⁶². Même si les outils techniques de l'informatique peuvent aider, ils ne sauraient remplacer la délibération collective. Au niveau local, cette dernière peut être facilement mise en place, nonobstant la volonté de participation citoyenne, mais les difficultés s'amoncellent au fur et à mesure que l'on veut agir à une échelle plus vaste. Le risque d'une transformation d'une planification se voulant démocratique en instrument de domination technocratique est présent en permanence dans un tel processus⁶³.

Si, par principe, le marché ne coordonnera pas les activités qui ne relèvent pas de la sphère du profit, il n'en reste pas moins qu'il conservera une utilité pour coordonner les activités privées qui subsisteront compte tenu de la division du travail. À côté du cadre marchand qui persistera, la planification sera un outil politique avant d'être technique pour mener à bien la transition sociale et écologique. Elle permettra de mettre en vis-à-vis la reconfiguration de l'économie et les outils monétaires et budgétaires à la disposition des responsables politiques de l'État et des collectivités territoriales.

5) *La monnaie, le budget et la fiscalité*

Les choix politiques ont une traduction financière et fiscale. Les estimations du coût d'une transition écologique convergent vers un montant de 5 % du PIB par an pendant plusieurs décennies, ce qui représente, pour la France, 120 milliards d'euros en valeur 2022, en plus de l'investissement brut annuel d'environ 550 milliards (incluant l'investissement brut public de 90 milliards). En faisant l'hypothèse que les investissements nécessaires pour assurer la transition seraient assurés pour moitié par le privé et moitié par le public⁶⁴, on mesure l'effort à répartir. En combinant la planification de la transition et son financement, trois voies sont à emprunter.

La première a pour destination la mise hors d'état de nuire des marchés financiers grâce à la maîtrise de la monnaie et de la politique monétaire. Quatre ruptures par rapport à l'ordre néolibéral sont indispensables.

- Donner à la banque centrale la double mission de veiller au financement de la transition en termes d'emploi et de qualité de la production, et d'assurer la stabilité monétaire.
- Rendre l'emprunt direct de l'État et des collectivités territoriales auprès de la banque centrale possible pour assécher les marchés de titres de dette publics.
- Constituer un très large, sinon total, pôle public bancaire dont les crédits qu'il accorderait seraient conditionnés à des critères de soutenabilité sociale et écologique.
- Refinancer les banques par la banque centrale sous condition des mêmes critères.

La deuxième voie est celle de budgets publics hors du pacte budgétaire européen dont certains responsables européens avaient un jour reconnu qu'il était absurde. Cela signifie de supprimer la règle de déficit public plafonné à 3 % du PIB, en sortant même les investissements publics du calcul du déficit. En sachant que la dette publique à l'égard des marchés financiers s'assèchera progressivement en vertu des règles monétaires nouvelles ci-dessus.

⁶² Les SCIC (sociétés coopératives d'intérêt collectif) sont un exemple de ce que pourraient être les modalités de gestion des services publics (transports publics, hôpitaux, dispensaires) et des entreprises de production de biens considérés comme socialement utiles.

⁶³ Voir Pierre Khalfa, « Question sur la planification », 28 avril 2020, <https://blogs.mediapart.fr/pierre-khalifa/blog/280420/questions-sur-la-planification>.

⁶⁴ Cette proportion est donnée pour fixer les idées à partir du dispositif envisagé par la Commission européenne qui prévoit dans son « Pacte vert pour l'Europe » 1000 milliards d'euros (seulement !) étalés sur tout le cycle budgétaire 2021-2027, et qui se partagent entre 500 milliards assurés par le budget de l'Union et les 500 autres par l'effet de levier privé. Voir Jacques Rigaudiat, Pierre Khalfa et Jean-Marie Harribey, *Quoi qu'il en coûte, Sortir la dette des griffes de la finance*, Textuel, 2022.

La troisième voie est celle d'une réforme fiscale qui, pour le coup, mérite bien le nom de rupture. La réforme fiscale nécessaire urgemment doit porter sur la progressivité de l'impôt sur le revenu et de l'impôt sur le patrimoine, en supprimant la *flat tax* sur les revenus du capital. C'est au sein d'une fiscalité profondément réformée que la fiscalité à but écologique peut alors trouver son sens.

6) *La démocratie*

Le projet de rebâtir de fond en comble le système productif dans le but de transformer socialement et écologiquement la société est-il réaliste ? La réponse est positive s'il est pris en charge le plus démocratiquement possible. Cette prise en charge démocratique suppose elle-même de construire une alliance populaire entre les classes malmenées par le capitalisme et dont les résistances sont encore éparpillées. La difficulté de cette stratégie est qu'elle est avant tout d'ordre politique et culturel. Ce qui est nouveau dans l'articulation entre le social et l'écologique, c'est qu'il faut se battre pour une construction sociale inédite dans un cadre naturel qui, lui, ne relève pas d'une construction sociale et qui a donc des limites. En revanche, la relation à la nature est à reconstruire totalement. C'est dans cette articulation dynamique que les rapports sociaux de tous ordres peuvent être repensés.

La bourgeoisie a été capable de construire autour d'elle un « bloc bourgeois » pour construire sa victoire néolibérale. Il s'agit maintenant de fédérer « les gens qui sont en lutte contre la domination » car « le peuple n'est pas un point de départ, c'est un résultat »⁶⁵. Mais l'analyse théorique s'arrête alors là où commence la définition d'une stratégie : quelles alliances de classes nouer pour conduire la transition vers une écologie rompant avec le capitalisme et son productivisme ?

Dans cette perspective, nous pensons que démocratiser toutes les sphères de la société implique une restructuration de l'exercice du pouvoir, ainsi qu'une transformation radicale des institutions politiques, économiques et sociales au sein d'institutions émancipatrices, le développement de l'entraide et de la coopération à tous les niveaux de la société. Cette démocratisation passe par la fédération des initiatives d'expérimentation et de transformation sociale et écologique. Elle passe aussi par le soutien aux formes d'auto-organisation des citoyens dans l'espace public. La prise de décision politique et économique peut être décentralisée au profit de communautés autogérées grâce à des assemblées populaires, qui participent ainsi à mettre en place une démocratie par en bas.

Conclusion

Empêtré dans ses contradictions sociales et écologiques, le capitalisme dérive vers des formes de gouvernement autoritaires, illibérales disent certains. Non pas que le libéralisme économique soit délaissé au profit d'un interventionnisme étatique pour parer au plus pressé face aux crises qui se multiplient, mais pour mettre toute la puissance publique au service de la privatisation et de la marchandisation généralisées. Faire du travail une marchandise, faire de même de la nature et, pire, en faire un actif financier, faire de l'institution sociale comme la monnaie un vulgaire outil pour servir le profit et la rente, telles sont les raisons de l'offensive néolibérale. Il n'est donc pas surprenant que la classe dominante ne s'embarrasse pas trop de contraintes démocratiques quand « la maison brûle ».

Dès lors, nous réaffirmons que la rupture à conduire est celle qui concerne l'ensemble des rapports sociaux, et que la démocratie est le seul instrument entre les mains du peuple capable d'éteindre l'incendie.

⁶⁵ Jacques Rancière, « Il n'y a pas de science de la politique », *Socialter*, n° 50, février-mars 2022, p. 10-17.